

Le concile de Trente

(1545-1563)

d'après le père Jean-Baptiste Aubry

La présente synthèse est reprise du *Cours d'histoire ecclésiastique et théologie de l'histoire de l'Église* du R. P. Jean-Baptiste AUBRY, t. II, p. 258-275 (*Œuvres complètes de J.-B. Aubry*, t. VIII, Paris, Desclée et Retaux, 1899). Nous avons parfois modifié le texte du père Aubry, en y insérant quelques compléments ou en supprimant certains passages qui intéressaient moins la question traitée.

Le sel de la terre.

DE MÊME qu'il faut avoir étudié le protestantisme pour comprendre l'histoire moderne, pour posséder la clef des événements qui s'y déroulent et connaître les principes qui régissent la société actuelle et leurs sources ; de même, il faut connaître le concile de Trente pour comprendre la doctrine de l'Église en regard des principes protestants, et le remède qu'elle trouve dans sa foi pour l'opposer au fléau de la Réforme.

Il est nécessaire d'ailleurs d'étudier, dans son ensemble, le concile de Trente, parce qu'il est *la synthèse la plus belle et la plus précise du christianisme*, en face des erreurs du protestantisme. Ce concile a cela de particulier que, tandis que les précédents n'avaient traité que quelques points particuliers de la foi ou de la discipline, celui-ci a embrassé toute la doctrine.

Deux grands principes dominent toute l'histoire et toute la vie de l'Église, l'un comme sa base, l'autre comme son couronnement. Le premier est celui par lequel l'Église repose sur la terre et qui explique sa conduite, donne la mesure de ses droits et justifie ses actes : *c'est le principe d'autorité*, appliqué en elle sous la forme d'une hiérarchie vivante et ramenée à l'unité de gouvernement pour produire l'unité de foi et de communion. L'autre, par lequel l'Église touche au ciel, qui explique sa fécondité, donne la raison de ses espérances et justifie sa foi en sa propre vertu, *c'est le principe d'un ordre surnaturel* auquel elle est préposée, dans lequel elle vit et dont elle dispose en maîtresse. L'un est l'âme, l'autre le corps ; l'un la matière et le fond, l'autre la forme et le vêtement du christianisme. Or ces deux principes sont détruits ou faussés par le protestantisme et c'est en ce sens que le protestantisme détruit l'essence même du christianisme, en

niant ou en falsifiant ces deux principes qui sont l'essence du christianisme. En effet, le protestantisme *détruit le principe d'autorité par le libre examen*, et il *détruit le principe du surnaturel par la théorie de la foi justificante sans les œuvres*.

Historique des sessions du concile de Trente

Le concile de Trente, XVII^e œcuménique, fut convoqué et ouvert par Paul III, continué par Jules III, et terminé par Pie IV ; il dura dix-huit ans, et la première session en fut tenue le 13 décembre 1545, la 25^e et dernière, le 4 décembre 1563. Il fut interrompu et repris deux fois ; il se fit donc en trois assemblées.

Sous le pontificat de Paul III, le concile tint dix sessions : la première, le 13 décembre 1545, et la dernière, le 2 juin 1547. Mais entre la septième et la huitième session, le concile avait été transféré à Bologne (11 mars 1547), à cause de la peste qui s'était déclarée à Trente. La première interruption fut suscitée par la mauvaise volonté de Charles-Quint, après la dixième séance. Cette interruption dura depuis le 2 juin 1547 jusqu'au 1^{er} mai 1551, et Paul III mourut dans cet intervalle, le 20 novembre 1549. La seconde assemblée et la continuation du concile eut lieu sous Jules III ; six sessions furent tenues : la première, le 1^{er} mai 1551, et la sixième, qui fut la 16^e du concile, le 18 mai 1552. La seconde interruption fut causée par la guerre des protestants d'Allemagne contre Charles-Quint ; elle dura 9 ans et 8 mois, depuis le 18 mai 1552 jusqu'au 18 janvier 1562. Dans ce nouvel intervalle, Jules III mourut ; Marcel II, Paul IV, et enfin Pie IV lui succédèrent. Ce dernier put enfin rétablir pour la troisième fois le concile, qui tint 9 sessions qui furent les dernières ; la 25^e session et la clôture du concile eurent lieu le 4 décembre 1563.

I. Préparation du concile

1. Les causes du concile de Trente sont au nombre de deux :

1) La réforme du peuple chrétien.

Le besoin de réforme était réel du côté des mœurs et de la discipline qui avaient souffert sur plusieurs points. Le protestantisme avait été une réforme, mais subversive et déplacée. La première condition d'une bonne réforme était l'action de l'autorité ; or, la meilleure manière de travailler à la réforme par voie d'autorité, c'était la convocation d'un concile demandé par toute la chrétienté.

2) La question du protestantisme.

Jamais erreur n'avait tant troublé l'Église. Le protestantisme avait soulevé des questions doctrinales, résolues d'avance sans doute par la Tradition, mais auxquelles il faut toujours renouveler l'antique réponse de la *foi* révélée ; il avait bouleversé la discipline par l'abolition du culte, de la législation ecclésiastique, et de la hiérarchie ; il avait compromis la sécurité de l'Église, en s'emparant de ses biens, en privant le clergé des moyens de vivre, et en lui faisant devant la loi une existence intolérable ; enfin, il avait troublé les consciences et la paix religieuse des pays qu'il avait envahis, et il s'efforçait de tout accaparer.

2. Le projet de réunion

Les conciles, depuis quelques siècles, étaient fréquents et traitaient toujours de la réforme ; le dernier, V^e de Latran, tenu sous Léon X, avait traité de la même question, en particulier *de la presse, de la pacification des princes, et des monts de piété*. Luther, s'étant élevé contre la Tradition catholique, avait été condamné par le pape et par la *diète* ; dès lors, on sentit tellement la nécessité d'un concile pour réprimer ses erreurs, que tous les décrets de la diète et de Charles-Quint portent le *caractère d'actes provisoires*, prononcés en attendant ce que devait faire le concile. Luther lui-même avait commencé par en appeler au pape, comme suffisant pour le juger ; puis, après la condamnation du pape prononcée contre lui, il en appela à un concile œcuménique. Le Saint-Siège, tout en maintenant sa propre compétence, et en affirmant la suffisance de son jugement, se prêta, pour le bien de la paix, à ce désir, et nous voyons Clément VII préparer déjà la convocation du concile. La mort de ce pape en retarda la convocation, mais Paul III en reprit le projet. L'*annonce officielle* du concile fut faite à Luther, par le légat Vergerio, mais Luther, au nom de la secte, se moqua du concile qu'il avait demandé ; il promit pourtant de s'y rendre ¹.

Paul III eut la gloire de réunir le concile, malgré les difficultés qui l'avaient retardé jusque-là. Ces délais eurent d'ailleurs ce résultat heureux qu'ils laissèrent aux passions le temps de se refroidir, aux réformateurs celui de se prononcer peu à peu d'une manière claire et nette et, par conséquent, à l'Église, le moyen de les réfuter d'une manière positive.

¹ — Le légat Vergerio fut envoyé en Allemagne pour annoncer la convocation du concile et la notifier à Luther. Mais celui-ci, qui en avait appelé avec tant de bruit au concile, ne voulut plus en entendre parler et dressa contre lui un violent réquisitoire. Il provoqua la réunion des princes et des théologiens protestants à la diète de Smalkalde, où un nouveau formulaire de foi fut rédigé. Les évêques et les princes catholiques tentèrent un nouvel essai de réunion. Mélanchton se montra assez disposé à céder, mais Luther reçut la proposition avec des injures. Malgré sa promesse, l'hérésiarque ne vint pas au concile ; il mourut peu après l'ouverture des sessions, le 18 février 1546.